



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# La vaccination des personnes âgées est un objectif collectif

La campagne de vaccination contre le Covid-19 a débuté en décembre 2020. Près d'un an plus tard, plus de 50 millions de Françaises et Français ont reçu au moins une dose de vaccin, **soit 87% des personnes de 12 ans et plus**. Mais la vaccination stagne dans les tranches plus âgées de la population, notamment les personnes de plus de 80 ans, alors même que ces personnes font partie des plus vulnérables face au virus.

**Encourager les personnes de 80 ans et plus à se faire vacciner est notre défi collectif.**

**0,02%**

C'est le taux d'effets indésirables graves recensés suite au vaccin contre le Covid-19.

*0,09% d'effets indésirables sont recensés tous vaccins du Covid confondus en France depuis le début de la vaccination, effets graves et non graves. Chiffres à décembre 2020.*

**10%**

C'est le risques de décès chez les personnes âgées suite à une infection au Covid-19.

12/10/2021

# Quelques éléments de contexte



## Début octobre 2021 :

87% des personnes de plus de 80 ans  
sont vaccinées, contre 93% des 60-80 ans.

## 21 jours,

c'est le temps nécessaire pour avoir  
une protection complète contre  
le Covid-19 et réduire de plus de 80%  
le risque d'hospitalisation.



## A plus de 85 ans,

le risque d'hospitalisation est 8 fois  
plus grand qu'entre 40 et 44 ans.

## 90%

c'est le taux moyen d'efficacité des vaccins  
contre les formes graves de Covid-19



# Profil des personnes de 80 ans et plus qui ne sont pas encore vaccinées

**Est moins suivi  
par un médecin  
traitant**

*(Les personnes sans  
médecin traitant  
ont tendance à être  
moins vaccinées)*



**Est généralement  
peu mobile**

*(Les personnes peu  
vaccinées rencontrent  
souvent des difficultés  
pour se déplacer ou  
ne sont pas véhiculées)*

**Après 80 ans :  
plus âgé =  
moins vacciné**

*(au-delà de 80 ans,  
le taux de vaccination  
diminue avec l'âge)*



**Ne vit pas  
forcément en  
zone rurale**

*(Les départements de  
France métropolitaine  
comptant le plus de  
non-vaccinés sont  
des départements  
densément peuplés)*

**Est en bonne santé**

*(Les personnes ayant des pathologies  
sont plus vaccinées que les personnes sans pathologie)*

## La vaccination est-elle dangereuse pour les personnes âgées ou fragiles ?

## Questions /réponses

Les vaccins ont été administrés à des milliards de personnes dans le monde. On n'a pas observé de risque plus élevé d'effets indésirables pour les personnes âgées ou fragiles.

## Que faire avec les personnes âgées qui ont peur des effets indésirables ?

Il convient de rappeler que les éventuels effets indésirables surviennent généralement dans les minutes suivant la vaccination. C'est pourquoi il y a systématiquement une surveillance de 15 minutes après le vaccin.

L'effet indésirable le plus observé chez les patients est un état grippal (fièvre, courbatures, fatigue) dans les jours suivants la vaccination, car le corps réagit au vaccin. Cet état s'améliore de lui-même en 24 à 48 heures. Il est possible de prendre du paracétamol pour atténuer les symptômes.

## Comment prendre rendez-vous pour une personne âgée ?

Pour organiser une vaccination à domicile, il vous suffit d'appeler le : **0800 730 957**. Votre interlocuteur se chargera d'organiser la vaccination au domicile de la personne, avec son accord (jour et heure du rendez-vous, lieux, etc.), et en prenant attache avec un professionnel de santé habilité à vacciner.

Vous pouvez également aider la personne à prendre rendez-vous avec son médecin traitant ou bien son infirmier en ville. Dans ce cas, il faut s'assurer que la personne pourra faire l'aller-retour vers le cabinet.

## Comment assurer le transport de la personne pour une vaccination en centre ?

Les personnes âgées peu mobiles peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une prise en charge des frais de transport. Pour cela vous pouvez consulter le site [Ameli.fr](https://www.ameli.fr), l'article : [Vaccin Covid-19. Le patient peut bénéficier d'une prise en charge des frais de transport.](#)